

Grégoire, évêque, serviteur des serviteurs de Dieu.

À nos filles aimées en Christ, Claire et les autres servantes du Christ demeurant ensemble en l'église de San Damiano dans le diocèse d'Assise. Salut et bénédiction apostolique. Il est évident que le désir de vous consacrer à Dieu seul vous a conduites à abandonner tout souhait de biens matériels. C'est pourquoi, après avoir vendu tous vos biens et les avoir distribués aux pauvres, vous proposez de n'avoir absolument aucune possession, afin de suivre en toutes choses l'exemple de Celui Qui se fit pauvre et Qui est le chemin, la vérité et la vie. Le manque des choses nécessaires ne vous détourne point d'une telle proposition, car le bras gauche de votre Époux Céleste est sous votre tête pour soutenir la faiblesse de votre corps que, selon l'ordre de la charité, vous avez soumis à la loi de l'esprit. Finalement, Celui qui nourrit les oiseaux du ciel et qui donne aux lis des champs leurs vêtements et leur alimentation, ne vous laissera pas manquer d'habits ou de nourriture jusqu'à ce qu'Il vienne Lui-même prendre soin de vous pour l'éternité quand la main droite de Ses consolations vous étreindra dans la plénitude de la Vision Béatifique. Puisque, donc, vous l'avez demandé, nous confirmons par faveur Apostolique votre résolution de suivre la pauvreté la plus élevée, et par l'autorité des présentes lettres nous vous accordons que vous ne pourrez être contraintes par quiconque de recevoir des possessions. Qu'à nul ne soit permis, donc, d'enfreindre cette page de notre concession, ou de s'y opposer avec une témérité inconsidérée. Mais si quiconque se montrait assez présomptueux pour essayer de le faire, qu'il sache qu'il encourra le courroux de Dieu Tout-Puissant et des bienheureux Apôtres Pierre et Paul.

Donné à Pérouse le quinzième jour des calendes d'octobre, la seconde année de notre pontificat.